DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

Largentière

Envoyé en préfecture le 17/03/2023
Reçu en préfecture le 17/03/2023
Publié le
ID : 007-210701322-20230315-2023_022_DELIB-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le quinze du mois de Mars, à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de LARGENTIERE, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni à la Mairie de Largentière, sous la présidence de M. DURAND Jean Roger, Maire, en session ordinaire

Etaient présents : M. DURAND Jean Roger, Mme ANJOLRAS Huguette, M. PAUL André, et M. GUILLEMIN Alban adjoints, Mme FRAY Monique, M. ROSE Hermand, Mme. OUZEBIHA Arlette, M. LACROIX Bernard, M. TOULOUSE Thierry, Mme VILLALONGA Marie-Laure, Mme AMRANE Nadia, Mme LEPVRIER Isabelle, Mme VILLARD Milène, Mme. FABRE Nathalie, M. DESCOMBES Bruno, Mme FOURNET Claudine, et Mme Juliette OLIVIER.

Absents excusés : Mme MAIGRON Agnès, et M. VILLALONGA Jérémy.

Procurations : Mme MAIGRON Agnès a donné procuration M. Alban GUILLEMIN, et M. VILLALONGA Jérémy à Mme VILLALONGA Marie-Laure.

Secrétaire de séance : M. André PAUL.

****

OBJET : N° 2023 – 022 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE 2022 :

Le Jeudi 15 Mars 2023, le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Madame Monique FRAY, doyenne en âge, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022, qui s'établit comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		151 112,26		561 331,44
Opérations de l'exercice	1 744 642,77	2 057 281,73	621 703,20	1 031 975,18
Total opérations exercice	1 744 642,77	2 208 393,99	621 703,20	1 593 306,62
Résultats de clôture		**463 751,22**		**971 603,42**
	Restes à réaliser		**99 084,00**	**46 000,00**
	Besoin de financement			
	Déficit de financement			**-53 084,00**
	Besoin total de financement Investissements			
	Excédent total de financement			**918 519,42**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

Approuve le Compte Administratif pour l'exercice 2022 du budget principal.

Nombre de conseillers en exercice :	19
Nombre de présents:	17
Nombre de votants:	19
Pour :	19
Contre :	00
Abstention :	00

Fait et délibéré à Largentière, le jour, mois et an que dessus
Au registre suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme
A Largentière, le 15 Mars 2023,
Le Maire,

Le Secrétaire de séance

André PAUL

MAIRIE DE LARGENTIERE 07110 (ARDÈCHE)

Jean Roger DURAND

Le Maire de LARGENTIERE certifie que le compte rendu de la présente délibération a été affichée à la porte de la Mairie dans le délai de huitaine, prescrit par l'article 56 de la loi du 5 avril 1883 et qu'il n'est survenu aucune réclamation. Le Maire certifie en outre que la convocation du Conseil Municipal a été affichée à la porte de la Mairie trois jours francs avant celui de la séance.